



2015

n° 17

INFO LIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°17 du 11 Août 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-
Côte d'Azur, Rhône-Alpes

**Sans
certiphyto**

Bulletin de préconisation destiné
aux personnes non-titulaires du
certiphyto. Si vous avez ce certificat
consultez le bulletin Infolive
Certiphyto

Mouche de l'olive

La situation est stable par rapport à la semaine précédente, le risque se maintient à un **niveau faible**.

Xylella fastidiosa

Que faire en cas de suspicion ?

Irrigation

La situation de sécheresse persévère. Maintenez des apports d'eau réguliers.

Travaux
à la
(CVO) :
à
tr

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation
Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge
son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytocides
numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interpro
(AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations
valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des pro

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National
des Produits de l'Agriculture et de la Mer et l'Association Française Interprofessionnelle
de l'Olive, dans le cadre du règlement délégué (UE) n° 611/2014 et du règlement
d'exécution (UE) n° 615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE)
n° 1306/2013 et du règlement (UE) n° 1308/2013, en ce qui concerne les programmes de
travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre
Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour
son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytocides sous le
numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive
(AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une
valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



LE DÉPARTEMENT



Mouche de l'olive

Observation* :

Les captures se maintiennent à un niveau moyen (entre 1 et 2 mouches par piège et par jour) sur la majorité des secteurs. Seuls le bassin Drômois et la zone littorale des Alpes-Maritimes enregistrent une augmentation des captures de mouche.

Les dégâts restent minimes. La plupart des piqûres de ponte n'ont pas abouti à un développement larvaire. Les fruits restent sains.

Évaluation du risque* :

Le risque est toujours faible. Il faut néanmoins rester prudents car les épisodes orageux et la baisse des températures prévus au cours de la semaine pourraient faire évoluer cette situation.

Préconisation :

- **BARRIÈRE MINÉRALE** : Renouveler votre barrière après le passage des orages.
- **PIÉGEAGE MASSIF** : Renouveler les solutions attractives et vérifier que les pièges ne sont pas saturés.
- **ADULTICIDE PRÉVENTIF** : Renouveler uniquement si les captures de mouche augmentent dans votre secteur (ET si votre dernière application remonte à plus de 15 jours.)

***Rappel :** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Xylella Fastidiosa : Que faire en cas de suspicion ?

Si vous observez des symptômes de dépérissement anormaux, qui semblent se développer et se propager rapidement :

- Contactez le technicien référent de votre secteur (voir liste) ou l'AFIDOL, afin de signaler votre observation.
- **NE PRÉLEVEZ EN AUCUN CAS UN ÉCHANTILLON DU VÉGÉTAL CONTAMINÉ !** À l'inverse, il est préférable d'isoler le végétal à l'aide d'un filet insect proof si cela est possible.
- Prenez des photos et transmettez-les au technicien référent. Si besoin, celui-ci pourra se déplacer sur place pour observer les symptômes.

Si le technicien confirme la suspicion, il en informera les services de sécurité sanitaire de la DRAAF qui décideront alors d'effectuer un prélèvement ou non.

Tout prélèvement d'un échantillon de végétal suspecté d'être contaminé par *Xylella fastidiosa* doit suivre un protocole très précis afin de limiter toute propagation et d'assurer la traçabilité de l'échantillon.

Liste des techniciens référents par secteur :

Dép.	Structure	Technicien	Téléphone	E-mail
------	-----------	------------	-----------	--------



04	Groupement des Oléiculteurs de Haute Provence et du Luberon	Alex Siciliano	06 79 05 22 49	alex@oleiculteurs.com
06	Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes	Serge Graverol	04 93 18 45 41	sgraverol@alpes-maritimes.chambagri.fr
13	Groupement Oléicole des Bouches du Rhône	Corinne Barge	04 90 78 96 70	civam13@wanadoo.fr
13	Syndicat AOP huile et olives de la Vallée des Baux de Provence	Nathalie Serra-Tosio	04 90 54 38 42	n.serra-tosio@siovb.com
83	Chambre d'Agriculture du Var	Rémi Pécout	04 94 99 74 07	remi.pecout@var.chambagri.fr
84	Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse	Isabelle Casamayou	04 90 72 21 61	civam84@wanadoo.fr
11	Chambre d'Agriculture de l'Aude	Christine Agogué	06 26 47 80 33	christine.agogue@aude.chambagri.fr
30	Chambre d'Agriculture du Gard	Bernard Assenat	04 66 54 31 17	bernard.assenat@gard.chambagri.fr
34	AFIDOL	Jean-Michel Duriez	04 67 06 23 46	jean-michel.duriez@afidol.org
66	CIVAMBIO 66	Marie Singer	04 68 35 34 12	marie.singer@bio66.com
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Benoît Chauvin-Buthaud	04 75 26 99 44	bchauvinbuthaud@drome.chambagri.fr

Symptômes de *Xylella fastidiosa* sur plusieurs plantes méditerranéennes :

(photos issues de la l'Instruction Technique DGAL/SDQPV/2015-449 du 13/05/2015).

Sur olivier



Brûlures foliaires sur olivier (*Olea europaea*),
région des Pouilles, Italie

(Photo: Donato Boscia, Istituto di Virologia Vegetale del CNR, UOS, Bari (IT) - Franco Nigro, Dipartimento di Scienze del Suolo, della Pianta e degli Alimenti, Università degli Studi di Bari (IT) - Antonio Guarino, Plant Protection Service, Regione Puglia (IT)
Source: www.eppo.org)

Sur vigne



Défaut d'aoûtement sur vigne
(*Vitis vinifera*)



Maladie de Pierce sur vigne
(*Vitis vinifera*) –
Pétioles persistants
et défaut
d'aoûtement

(Photo: J. Clark & A.H. Purcell, University of California, Berkeley USA - Source: www.eppo.org)



Dessèchement
sectoriel du
limbe sur vigne
(*Vitis vinifera*)

(Photo: P' Sforza USDA/EBCL – Source: Phytoma)



Maladie de Pierce sur vigne
(*Vitis vinifera*) –
Symptômes sur
cépage. Chardonnay
(sous stress hydrique)

(Photo: Fred CHEVAILLOT - Source: INPN MNHN)



Maladie de Pierce sur vigne (*Vitis vinifera*) –
Symptômes sur cépage. Chardonnay

Photo: Pr Naser Amanifar - Department of Plant
Protection - Shahrekord (IRAN)



Maladie de Pierce sur vigne
(*Vitis vinifera*) –
Symptômes sur
cépage. Chardonnay

(Photo: J. Clark - University of California, Berkeley USA – Source: www.eppo.org)

Sur mûrier



Brûlures foliaires
sur mûrier
(*Morus sp.*)

(Photo: University de Berkeley – source: www.cnr.berkeley.edu)

Sur laurier rose



Brûlures foliaires
sur laurier
rose (*Nerium
oleander*)

(Photo: Michael J. Plagens – Source: Wikipédia)

Sur platane sycamore



Brûlures foliaires
sur platane
sycamore
(*Platanus
occidentalis*)

(Photo: Edward L. Barnard – Source: <http://www.forestryimages.org>)



Brûlures foliaires
sur laurier rose

(Photo: Donato Boscia, CNR-Institute for Sustainable Plant Protection, UOS, Bari (IT) – Source OEPP)



Brûlures foliaires
sur platane
sycamore
(*Platanus
occidentalis*)

(Photo: John Hartman Université du Kentucky USA – Source: <http://www.forestryimages.org>)



Brûlures foliaires
sur laurier rose

(Photo: Camille Picard, DGAL – Source OEPP)

Sur ginkgo biloba



Brûlures foliaires
sur ginkgo
(*Ginkgo biloba*)

(Photo: Elizabeth Bush - Source: www.forestryimages.org)

Sur myrte



(Photo: Donato Boscia, CNR-Institute for Sustainable Plant Protection, UOS, Bari (IT) – Source OEPP)

Sur amandier



Brûlures foliaires sur amandier (*Prunus dulcis*)

(Photo: University de Berkeley – source: www.cnr.berkeley.edu)



Brûlures foliaires sur amandier (*Prunus dulcis*)



(Photo: Université de Californie, RiverSide USA – Source: biocontrolLucredu)



(Photo: Donato Boscia, CNR-Institute for Sustainable Plant Protection, UOS, Bari (IT) – Source OEPP)

Sur pêcher



Pêcher (*Prunus persica*): le rameau de gauche est sain. Le rameau de droite présente des symptômes de Phony Peach Disease. Noter les internoeuds très courts

(Photo: University de Berkeley – source: www.cnr.berkeley.edu)



Phony Peach Disease: le pêcher de gauche est contaminé, celui de droite est sain

(Source: www.aces.edu)

Sur chêne



Brûlures foliaires sur chêne américain (*Quercus sp.*)

(Photo: Nancy Gregory, University of Delaware, Bugwood.org)



Chêne rouge (*Quercus rubra*) présentant des brûlures foliaires, ainsi que des rameaux entièrement desséchés avec répartition aléatoire.

(Photo: John Hartman Université du Kentucky USA – Source: <http://www.forestryimages.org>)

Irrigation

Pas d'information détaillée cette semaine.

La situation de sécheresse persévère. Maintenez des apports d'eau réguliers.